

et moi...

PLP

Depuis des mois, l'École est en chantier. Pourtant les personnels, investis dans une mission qui les mobilise, ne voient toujours pas se dessiner le nouveau cadre professionnel qu'ils attendent. En tension permanente entre leur exercice professionnel au quotidien et le métier prescrit, ils veulent que leur pouvoir d'agir soit reconnu et soutenu par leur hiérarchie. Au-delà, leur engagement et leur utilité sociale exigent de revaloriser leur fonction et leur salaire.

**En votant Unsa,
je prends le pouvoir
sur mon métier !**



... du 27 novembre au 4 décembre

Je veux une DHG à la hauteur et une répartition équitable !

Les DHG au rabais, ça suffit ! Pour le SE-Unsa, le manque de cadrage dans les rectorats sur le calcul des DHG est inadmissible. Les interprétations à géométrie variable créent des déséquilibres. La répartition des heures élèves doit être définie de façon hebdomadaire, par discipline et niveau d'enseignement afin d'éviter l'aléatoire et l'opacité dans les répartitions proposées. Le SE-Unsa revendique :

- un cadrage horaire pour les regroupements de sections de spécialités différentes ;
- un calcul des heures pour doublement fondé sur la capacité d'accueil et non sur une estimation des effectifs ;
- l'abandon de la tri-annualisation des heures-élèves en Bac pro et un retour à une grille annualisée avec une répartition hebdomadaire indicative.

Marre de la lourdeur du Ccf

Le «tout CCF» pour la certification pose des problèmes organisationnels, alourdit la charge de travail et diminue le temps de formation. Le SE-Unsa agit pour une simplification des certifications en imbriquant celle du diplôme intermédiaire avec celle du Bac pro, tout en rééquilibrant en terminale avec des épreuves ponctuelles.

Par ailleurs, la mise en œuvre des principes du CCF pose problème (évaluations complexes, nombre d'élèves/classe, maturité des élèves). Le manque de formation, d'accompagnement, de régulation est de nature à remettre en cause la qualité de la certification et à exposer l'enseignant aux pressions hiérarchiques. Le SE-Unsa demande un nouveau cadrage réglementaire du Ccf, plus «protecteur» et en phase avec la réalité.

Je suis un professionnel qui veut être formé et respecté

Être enseignant est un métier. À ce titre, le SE-Unsa réclame une véritable formation continue qui réponde concrètement aux besoins professionnels.

La formation continue ne doit pas se limiter aux stages «nouveaux programmes» et aux dispositifs proposés par l'administration. Elle doit se construire au plus près des équipes pédagogiques et accompagner les enseignants dans leur développement professionnel.

Il faut par ailleurs sortir de l'évaluation/notation à sens unique et peu signifiante. Pour le SE-Unsa, l'évaluation doit s'inscrire dans un échange constructif et partagé sur le développement des compétences professionnelles.

re 2014, mon choix c'est l'Unsa

Stop au discours simpliste sur l'apprentissage-panacée

Pour le SE-Unsa, la politique gouvernementale sur la valorisation de l'enseignement professionnel ne peut se résumer à la valorisation de l'apprentissage. Les formations sous statut scolaire restent le meilleur moyen de qualifier l'ensemble des jeunes. La défense et la promotion de ces formations en LP, Segpa et Érea sont donc indispensables. Si l'apprentissage a sa place dans le Service public d'éducation, son implantation doit être complémentaire et non concurrente des formations sous statut scolaire.

Par ailleurs, le SE-Unsa s'oppose à la mixité contrainte des publics (apprentis et scolaires) dans une même classe.

Faire autre chose, si je veux !

La mobilité professionnelle ne se réduit pas aux mutations. C'est un droit qu'il faut étendre.

Pour le SE-Unsa, les enseignants doivent avoir la possibilité de diversifier leurs missions ou de changer de fonctions et de bénéficier de la formation adéquate.

Il peut s'agir d'exercer d'autres missions que l'enseignement pour tout ou partie du service. Il peut également s'agir de changer de métier dans la Fonction publique. Le ministère de l'Éducation nationale doit se donner les moyens d'accompagner les vœux de mobilité de ses personnels et d'organiser leur retour s'ils en font la demande.



Bac pro 3 ans : remédier aux écueils de la massification

et moi...

PLP

Le nombre de bacheliers a augmenté mais :

- le taux de réussite stagne autour de 80 % malgré l'oral de contrôle créé en 2009 ;
- le nombre de sorties sans diplôme ne diminue pas ;
- les élèves les plus fragiles ne réussissent pas mieux qu'avant ;
- 25 % des élèves environ n'obtiennent pas le diplôme intermédiaire censé sécuriser leur parcours.

Au-delà d'un nécessaire abondement des DHG pour mieux prendre en compte l'hétérogénéité des élèves, le SE-Unsa milite pour une offre de formation de proximité suffisamment diversifiée et un assouplissement des parcours : CAP en nombre suffisant, création d'un cursus Bac pro 4 ans avec, après la 2nde Bac pro, une possibilité de préparer en 1 an un CAP ou un BEP.

Comment je vote ?



Bureau de vote

Saisissez votre identifiant électeur et le mot de passe que vous avez déterminé dans votre espace électeur :

Identifiant électeur : - - - - - Voir

Mot de passe électeur :

Entrer

Pour plus d'information sur le vote électronique et l'obtention de vos codes de vote veuillez consulter :

www.education.gouv.fr/electionspro2014

- Rendez-vous sur le portail de vote : <https://vote2014.education.gouv.fr>

- Renseignez votre identifiant (qui figure sur la notice de vote^(*) qui vous a été remise), le mot de passe^(*) que vous avez généré lors de la création de votre compte électeur^(*)

- Sélectionnez les scrutins un par un (CTM-CTA-CAPN-Capa) et cliquez à chaque fois sur le logo Unsa



(*) Tout ce que vous lisez est du charabia ? C'est la première fois que vous entendez parler de cela ? Vous ne savez plus où sont ces renseignements ? Pas de panique, «SOS électeur Unsa en détresse», c'est nous ! Appelez votre section locale du SE-Unsa ou contactez-nous au siège national à lettre@se-uns.org